



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-111214>

Département(s) de publication : 57

Annonce n° 25-111214

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-103417

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ca Portes de France - Thionville

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24570136200015

Ville : Yutz

Code postal : 57972

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Reprise de l'alimentation électrique de la station de la Briquerie depuis un nouveau point de Livraison HTA et fourniture et pose de transformateurs et de cellules associées - Mise hors service et démontage des installations électriques existantes

Code CPV principal - Descripteur principal : 45315300

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux du présent dossier consistent essentiellement à renouveler et déplacement des postes Haute-Tension ainsi que les cellules associées. Le délai d'exécution est à proposer par le candidat dans le cadre de réponse et deviendra contractuel. Ce délai ne devra toutefois pas dépasser 20 semaines - hors période de préparation de chantier (4 semaines) et d'approvisionnement du matériel (à préciser par le candidat). Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires, actualisables. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base : confection d'un local de dimensions adaptées à l'installation avec dalles en béton (local et cuvelage), murs en aggro-coffrant ou béton). Ils peuvent également présenter une variante relative à la fourniture et pose d'un local préfabriqué -
VOIR DOCUMENTS DE CONSULTATION

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 10/10/2025 à 12h00, lire 24/10 /2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2025